

Charte Les Radis de Vassy



La présente charte vise à formaliser les engagements pris par les membres de l'association « *Les Radis de Vassy* » et à préciser quels sont les attendus et contreparties à l'utilisation des lieux.

L'association se veut être un lieu ouvert et d'expérimentation, favorisant l'implication des membres.

L'objectif est d'engager une coopération constructive entre les membres, nécessaire à la mise en place d'une dynamique vertueuse au niveau local.

En acceptant de devenir usager des lieux, je m'engage à :

- Être identifié comme "Usager" auprès de l'association
- Faire un effort de présence à hauteur de mes possibilités
- Être ancré sur le territoire et favoriser la mixité intergénérationnelle, sociale, culturelle et l'équité
- Participer à la vie de l'association dans l'entraide et la solidarité
- Avoir une attitude fraternelle et respectueuse de tous et de tout (horaires, matériel, usagers...)
- Se contraindre à coopérer en "bonne intelligence" et travailler à s'entendre en visant l'intérêt commun
- Favoriser des projets éthiques, écoresponsables, respectueux des droits et libertés fondamentales
- Garantir, régulièrement, l'ouverture des lieux et les activités à tous les publics
- Aider, coopérer à la mise en place les projets
- Partager mes retours d'expérience et favoriser le partage des connaissances, des savoir-faire et des compétences en tenant compte de la diversité des usagers
- Travailler à échanger avec les partenaires. En autres, en cohabitant sur le lieu
- Respecter le mode de culture en accord avec le cahier des charges de l'agriculture biologique

En contreparties :

1. Je bénéficie de l'accès au lieu afin d'y porter des projets ou de participer aux projets, en accord avec les membres et la présente charte
 2. Les autres membres peuvent m'aider, répondre à mes questions et me partager leurs retours d'expériences sur la base du volontariat.
 2. Je contribue selon mes capacités, aux actions du lieu et au bien commun
 3. L'association s'engage à assurer le bon fonctionnement du lieu et contribue à l'entretien des infrastructures garantissant le fonctionnement et la sécurité
 4. Je me fournis en fruits et légumes frais, une fois par semaine, de façon équitable
 5. J'accède à un réseau de producteurs et participe au troc pour me fournir en produits locaux
- Ce lieu n'est pas destiné à promouvoir ou diffuser des idées politiques et/ou religieuses
- La présente charte permet à l'association de veiller au respect des engagements des usagers mais également des acteurs qui s'y joindront.